

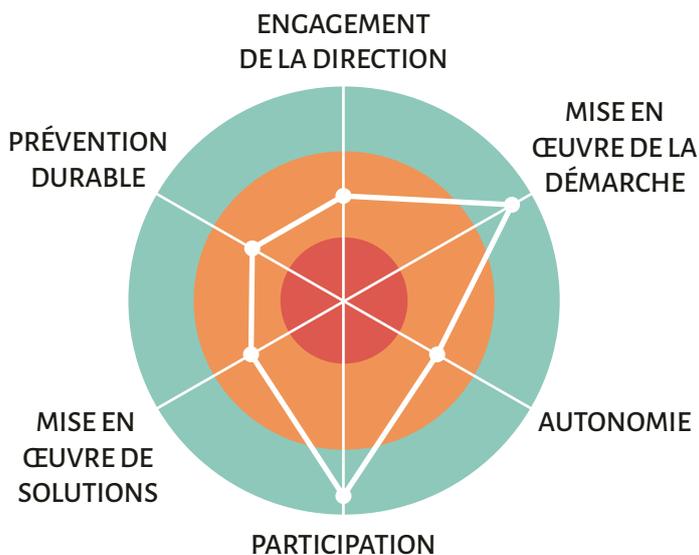
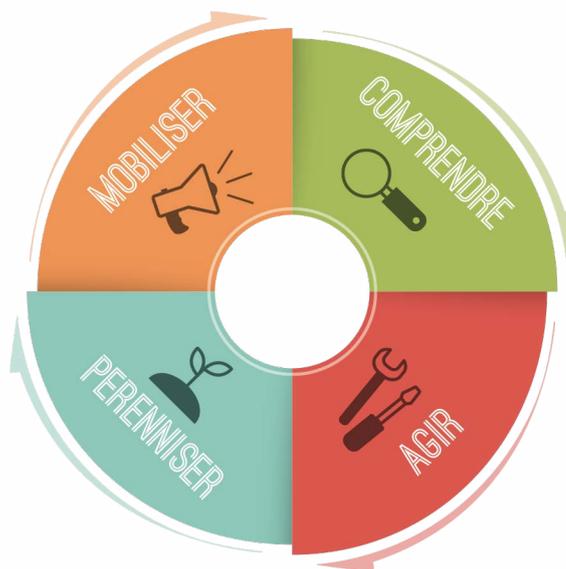
PÉRENNISER LA DÉMARCHE

À chaque changement important ou nouveau projet cette démarche vous sera utile.

Elle permettra aussi d'alimenter votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUER).

La désignation d'un référent permettra d'animer la démarche de prévention/TMS et les améliorations des conditions de travail sur la durée. Pour assurer cette fonction, **il peut bénéficier d'une formation.**

Vous pouvez également **solliciter un conseil extérieur** en ergonomie ou en prévention des risques professionnels : service de santé au travail, consultants en ergonomie...



Source : Site TMS Pros, outil INRS : évaluation de la démarche de prévention des TMS

Outils :

Tableau de bord des indicateurs

Site TMS pros, Assurance Maladie Risques professionnels

TMS Pros évaluation de la démarche

Site TMS pros, Assurance Maladie Risques professionnels

OUTIL INRS :

« évaluation de la démarche de prévention des TMS »

Guide pratique de prévention des TMS à destination des PME : Fiche outils « évaluez vous-même vos coûts... »

ARACT Poitou Charentes, page 44

Guide pratique de prévention des TMS à destination des PME

ARACT Nouvelle Aquitaine, page 15

Évaluation des risques professionnels - Aide au repérage des risques dans les PME-PMI

ED 840, INRS

! Pour aller plus loin :

Guide Anact/INRS « Évaluer les interventions de prévention des RPS – TMS »

Anact

Outil de diagnostic en prévention pour la petite entreprise- Grille DIGEST

INRS